

www.ville-gruissan.fr Grussan@not

BRÈVE DE DÉCONFINEMENT #7

EDITO



Madame, Monsieur,

Chers amis,

Le déconfinement se poursuit. A mes côtés, les élus et l'ensemble des services municipaux sont actifs sur le terrain pour que la Ville de Gruissan offre à sa population et aux vacanciers qui commencent à arriver une saison d'été agréable et sécurisée en tous points. Cela demande une adaptation constante au gré des décrets que nous recevons et que nous devons faire appliquer.

Les écoles, la crèche, l'école de musique, la médiathèque, la cantine scolaire et le foyer restaurant Lo soleilhas, le RAM, le palais des congrès, les aires de jeux et sportives sont ouverts et ce sera le cas dans les prochains jours du Cinéma Pierre Richard et de l'Espace d'Art Contemporain. Les services techniques continuent

l'entretien des 35 hectares d'espaces verts, ont procédé à la rénovation complète des postes de secours pour accueillir les sauveteurs dans de bonnes conditions, ont préparé les plages, installé du nouveau mobilier urbain à l'instar des baignoires aux Ayguades, assurent la propreté sur l'ensemble de nos espaces urbains et naturels.

Nous continuons à accompagner le secteur économique pour l'aider dans cette saison 2020 si particulière. Dans cette Brève nous vous présentons l'ensemble des mesures prises par notre équipe.

Nous poursuivons aussi la mise en place des projets en cours, avec la création dès la rentrée 2020 d'un orchestre à l'école entièrement financé par la Ville qui bénéficiera à tous les enfants en CE2.

L'été est là. Je vous invite à profiter de cette belle saison en vous renouvelant mes conseils de prudence. Respectez les gestes barrières pour garantir à chacun de nous un avenir serein.

Bel été à toutes et tous.

**Notre Maire
Didier Codorniu**

GROUPE MINORITAIRE D'OPPOSITION

Les emplois saisonniers sont un revenu essentiel pour beaucoup de Gruissanais. Cette année les entreprises ne pourront recruter comme elles l'auraient voulu.

La Commune aurait pu compenser en partie en proposant des emplois d'été pour nos jeunes étudiants ou demandeurs d'emplois.

Naturellement Gruissan

Elle n'a pas fait ce choix.

Avec des activités commerciales subventionnées: boutique Grussanot, Buvette éphémère, Habitat flottant, la Commune crée une concurrence déloyale au commerce local.

À qui profite ce choix ?

ACTUALITÉ **En avant la Musique ! Création d'un orchestre à l'école dès la rentrée 2020**

La pratique musicale est un facteur de réussite scolaire. La Ville de Gruissan a souhaité mettre en place, en partenariat avec l'école élémentaire de la commune et l'Inspection Académique de Montpellier, et ce dès la prochaine rentrée, un dispositif intitulé Orchestre à l'école qui bénéficiera à l'ensemble des élèves de CE2.

Ce dispositif, véritable projet pédagogique, comprendra tout au long de l'année scolaire une heure hebdomadaire de pratique instrumentale dispensée au Cube à musique et une heure hebdomadaire de pratique collective dans la salle de musique de l'école, pendant le temps scolaire. L'ensemble des cours sera assuré par les enseignants de l'école de musique.

Les instruments, pupitres et partitions achetés par la Ville seront prêtés aux élèves gratuitement et ces derniers pourront les emmener chez eux pour travailler.

Une quarantaine d'enfants se lancera dans cette aventure musicale pendant deux années scolaires. Un investissement de 10 000€ pour la Ville de Gruissan comprenant l'achat des instruments et la prise en charge des cours des 6 professeurs d'instruments.

LES RUES DU VILLAGE PIÉTONNES

DU 15 JUIN AU 26 SEPTEMBRE INCLUS

Lundi, mercredi & samedi - 06h00 à 15h00 / 19h00 à 07h00

Mardi, jeudi & vendredi - 11h45 à 15h00 / 19h00 à 07h00

Dimanche - 12h00 à 15h00 / 19h00 à 07h00

Circulation et stationnement interdits* dans les rues suivantes :

Grand' Rue, Rue Espert, Place Maréchal Joffre, Rue de la République, Rue Jules Ferry, Boulevard Victor Hugo, Rue Pasteur et Rue Passenaud.

*Arrêté municipal n° 2020-368

Gruissan au côté de ses commerçants !

Le confinement a mis à l'arrêt une grande partie de notre économie locale : commerces, restaurants, producteurs, marchés de plein air, activités de loisirs...

La Ville a tenu à soutenir ces entreprises pendant cette période difficile en créant du lien entre ces acteurs économiques et la population, en leur facilitant certaines démarches. Aujourd'hui suite à une phase

de concertation souhaitée par le maire Didier Codorniou et son équipe qui ont accueilli les commerçants de chaque quartier, plusieurs opérations se mettent en place pour aider l'économie locale à se relancer.

Les actions menées par la Ville & l'Office de Tourisme



Pendant le confinement



1 INFORMATIONS pour les entreprises

- Transmission aux entreprises locales des liens pour obtenir les aides mises en place par le Grand Narbonne : <https://coronavirus.legrandnarbonne.com/> et la Région : <https://www.laregion.fr/-COVID-19->



2 COURSES SOLIDAIRES

- Achats dans les commerces locaux par le service du CCAS des provisions à destinations des personnes isolées et vulnérables.



3 INFORMATIONS vers la population

- Création, mise à jour quotidienne et large diffusion d'un document recensant les commerces ouverts et faisant de la vente à emporter.



4 RÉOUVERTURE du Marché de plein air

- En soutien aux commerçants ambulants, réouverture dérogatoire dès l'autorisation obtenue du marché de plein air, réorganisé et sécurisé.



6 CAMPAGNE «Vous nous manquez»

- Soutien aux prestataires d'activités et hébergeurs sur les réseaux sociaux de l'Office de Tourisme en encourageant les vacanciers à les contacter, les soutenir sur les réseaux et à réserver des prestations.



5 ENLÈVEMENT DES CARTONS

- Mise en place d'un service de récupération des cartons en soutien aux commerces ouverts.

Après le confinement



7 RÉUNION de concertation

- Le maire et les élus ont reçu les commerçants de tous les quartiers pour présenter les mesures proposées par la Ville et travailler ensemble sur les actions à adopter pour la saison estivale.



8 GRATUITÉ Abonnement application

- Gratuité de l'abonnement pour toute adhésion d'un commerçant à l'application Gruissan Mobile en 2020. Espace dédié à la promotion des établissements (visuel, description, géolocalisation).



9 COACHING NUMÉRIQUE par Petitscommerces.fr

- Création d'un portail dédié sur les sites Ville et O.T. via petitscommerces.fr
- Création des profils numériques de commerçants participants
- Coaching de visibilité sur les réseaux sociaux.



10 PIÉTONNISATION des rues du Village

- Piétonnisation étendue du centre du village pour faciliter la mise en place des terrasses et favoriser la fréquentation.



11 ANIMATIONS au cœur des quartiers

- Redéfinition des animations estivales, plus nombreuses et plus proches des commerces sur tous les quartiers.
- Association des producteurs locaux aux animations dans les quartiers.



12 TERRASSES réglementation adaptée

- Abattement sur les droits des terrasses.
- Agrandissement des terrasses autorisé pour la saison sans supplément pour les commerces.